



PREFET DE LA HAUTE-GARONNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## RECUEIL SPECIAL

RS N° 4/ RS 2012  
1,52 €

JANVIER 2012

*\*Recueil consultable à la préfecture de la Haute-Garonne,  
(accueil Saint-Etienne) et dans les sous-préfectures de Muret et Saint-Gaudens  
ou sur le site Internet de la préfecture de la Haute-Garonne à l'adresse suivante :  
<http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr>*

*\*Les documents inscrits au présent recueil sont consultables en intégralité soit auprès de la  
préfecture de la Haute-Garonne, soit auprès du service concerné*

---

### Sommaire :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Secrétariat Général

Arrêté du 4 janvier 2012 portant subdélégation de signature du directeur aux agents  
de la DREAL Midi-Pyrénées Département de la Haute-Garonne

---

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Secrétariat Général**

**Arrêté du 4 janvier 2012 portant subdélégation de signature du directeur aux agents de la DREAL Midi-Pyrénées  
Département de la Haute-Garonne**

Article 1er. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. André CROCHERIE, subdélégation est donnée à Messieurs Laurent BERGEOT, Thierry GALIBERT et Philippe GRAMMONT, directeurs adjoints, et à Monsieur Patrick DELAGE, Secrétaire Général.

Et dans les limites de leurs compétences définies par l'organisation de la DREAL :

1. Pour le Service Territoire – Aménagement – Énergie et Logement, pour tous les actes et documents cités à l'article 1er,, partie A, de l'arrêté de délégation de signature du 02 mai 2011 du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, à M. Jean-Philippe GUERINET, chef de service, et à :  
Mmes et MM. Frédéric BERLY, Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER, Yannick BOISSONNADE, Maryvonne JARROT, Frédéric LE LOUS, Gilles MARREQUESTE, Stéphanie ROBIN, Nathalie RUMEAU, Émeline SEYER, Laurent TROIVILLE, Brigitte TRUCHOT, Laure VIE.

2. Pour le Service Transports, Infrastructures et Déplacements, pour tous les actes et documents cités à l'article 1er, parties B et C, de l'arrêté de délégation de signature du 02 mai 2011 du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, à M. Thomas CADOUL, chef de service, et à :  
- Mmes et MM. Mathieu ATHANASE, Ghislaine BELIS, Jonathan BOISSONNADE, Aurélie BOUSQUET, Olivier CALVET, Thierry CAZALE DIT MARTET, Nathalie CLARENC, Hervé CORAZZA, Patrick CROS, Jean-Jacques DELON, Isabelle DONGAY, Jean-Paul ESCOUBET, Jean-Christophe FRUHAUF, Michel JAURY, Stéphanie LEBRET, Joëlle MASSIP, Régis MORIN, Pierre PAGES, Sylvie PAILLARD, Jacques PIQUEREAU, Gilbert PRADELLES, Franck PUAU, Edgard ROUI, Eugène SACUTO, Marie-Hélène SCARABELLO.

3. Pour le Service Risques Technologiques et Environnement Industriel, pour tous les actes et documents cités à l'article 1er, parties D, E et F, de l'arrêté de délégation de signature du 02 mai 2011 du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, à M. Victor ALONSO, chef de service, et à :  
- Mmes et MM. Jean-Charles ANERE, Francis AUGÉ, Eric BARTHEZ, Bernard BEDARIDE, Julie BENOIT-PILVEN, Laurent BODY, Jean-François BONHOURE, Jean-Claude BOUDET, Hervé BROCARD, Cécile CARON, Éric CARRIERE, Caroline CESCO, Alain CHAMPEIMONT, Sylvie CHATAGNER, Michel CHAUGNY, Hervé CHERAMY, Maryline CROVISIER, Denis CURBELIE, Henri CURE, Christine DACHICOURT-COSSART, Guillaume DAMAGGIO, Yann DEFFIN, Francis DEGUISNE, Julien DELAIRE, Stéphane DELANNOY, Christian DELERUE, Aurélie DEUDON, Jérôme DUFORT, Olivier EZEQUEL, Alain FREZOULS, Céline GAUBERT, Hervé GERMAIN, Christian GRAILLE, Nathalie HANNACHI, Frédéric HERBERT, Pierre HOURNARETTE, Brice HUMBERT, Patrick JONTE, Magali JOUSSERAND, Sébastien JOUSSERAND, Christelle LEBORGNE, Jean LAVIELLE, Sophie LAVIGNE, Jean-Pierre LEPORT, Marc LIOCHON, Séverine LONVAUD, Delphine MOLLARD, Stéphanie NICOL, Catherine PALAYRET, Christophe PECOULT, Michel PERE, Léo PINEAU, Francis PRAT, Thierry REDONNET, Christophe REYNAUD, Régis ROBERT, Stéphanie ROBIC, Daniel ROUX, Dominique UMEAU, Romain RUSCH, Cécile SAGNES-MAURIES, Guy SOULIE-BELREPAYRE, Christophe TESTANIERE, Francis TEYSSEDRE, Paul THOREY, Elsa VERGNES, Corinne VIALA, Guy VOISIN, Sylvain ZIBROWIUS.

4. Pour le Service Risques Naturels et Ouvrages Hydrauliques, pour tous les actes et documents cités à l'article 1er, parties G et H, de l'arrêté de délégation de signature du 02 mai 2011 du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, à M. Jean-Jacques VIDAL, chef de service, et à :  
Mmes et MM. Aurélie FILLOUX, Yvan BARTHEZ, Philippe DEREGNAUCOURT, Hilaire DOUMENC, Michel FOURNIER, Marc GAGNEUX, Sébastien GRENINGER, Gautier GUERIN, Cyril GUIGNARD, Elvyre LASSALLE, David MORELLATO, Didier NARBAIS-JAUREGUY, Philippe PLOTIN, Didier PUECH, Christophe RONDEAU, Christophe SABOT, Céline TONIOLO, Cécile TOUYA, Noël WATRIN.

5. Pour le Service Biodiversité et Ressources Naturelles, pour tous les actes et documents cités à l'article 1er, partie I, de l'arrêté de délégation de signature du 02 mai 2011 du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, à M. Hervé BLUHM, chef de service, et à :  
Mmes et MM. Marie-Agnès BERMOND, David DANEDE, Michael DOUETTE, Étienne FREJEFOND, Aurélie PIN-BIRLINGER, Mallorie SOURIE.

Article 2 – Chaque chef de service est chargé de préciser les délégations de signature dans les limites de ses compétences pour chacun des agents de son service. Cette note d'organisation générale sera approuvée par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées.

Article 3 – Les dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2011 sont abrogées.

Article 4 – Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un extrait sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne.

Signé : Pour le Préfet et par délégation, Le Directeur Régional, André CROCHERIE

---

**Imprimerie Préfecture**

Achévé d'imprimer  
à Toulouse, le :  
**4 JANVIER 2012**

**CERTIFIE CONFORME**

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général de la  
Préfecture de la Haute-Garonne

Signé : Françoise SOULIMAN

---